



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 14 / 25 : APPROBATION DES TARIFS RELATIFS AUX DROITS D'ENTREES DE L'ABBAYE DE SILVACANE AU 1^{er} AVRIL 2025

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Considérant la nécessité de revoir les tarifs relatifs aux droits d'entrées de l'abbaye de Silvacane,

APPROUVE les tarifs ci-dessous, applicables à l'abbaye de Silvacane :

- ✓ Plein Tarif : **8.50€** par personne.
- ✓ Tarif Réduit : **6.50€** sur présentation d'un justificatif.
 - Enfant de 12 à 18 ans
 - Famille Nombreuse
 - Personne Handicapée
 - Etudiant
 - Sites Partenaires
 - Guide Conférencier
- ✓ Tarif de Groupe :
 - **Groupe individuel** : **7€** par personne à partir de 20 personnes + 1 gratuité pour l'accompagnateur.
 - **Groupe scolaire** : pour une classe de 30 élèves : **45€ le forfait** + gratuité aux accompagnateurs.
 - **Groupe convention "Ensemble en Provence "** : **60€** pour 25 personnes.
- ✓ Carte PASS SILVACANE :
 - **PASS INDIVIDUEL SILVACANE** : **20€** valable 1 année à la date d'émission de la carte hors manifestation payante.
 - **PASS FAMILLE SILVACANE** : **30€** valable 1 année à la date d'émission de la carte hors manifestation payante.

- **PASS FAMILLE ROCASSIERE : 25€** valable 1 année à la date d'émission de la carte hors manifestation payante (parent + enfant de moins de 18 ans).
- ✓ Gratuité : sur présentation d'un justificatif.
- Enfant -12 ans
 - Journaliste
 - Gratuité passage PASS SILVACANE INDIVIDUEL
 - Gratuité passage PASS SILVACANE FAMILLE
 - Gratuité passage PASS FAMILLE ROCASSIERE
 - City Pass adulte + enfant (refacturation à l'office de Tourisme d'Aix-en-Provence)
 - Culture du cœur
 - Invitation vernissage
 - Invitation manifestation
 - Pro des OT
 - Groupe scolaire La Roque d'Anthéron
 - Mariés Rocassiers avec témoins et photographe.
- ✓ Tarif Visite Guidée : (Hors visites commentées des dimanches et des jours fériés de Septembre à Juin à 11h00 et 14h30 ainsi que tous les jours en Juillet et en Août à 11h00 et 15h30).
- **Individuel 9€**
 - **Groupe 7.50€ par personne à partir de 20 personnes**
 - **Réduit 7€**

DIT que les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} Avril 2025.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 19 mars 2025



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

*Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le.....
Et de la publication ou notification le*

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.